

VOL. 7

NOVEMBRE 1901

No. 11

BULLETIN
— DES —
RECHERCHES HISTORIQUES

—
ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

—
ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

—
*Qui manet in patria et patriam cognoscere tenet.
Is mihi non civis sed peregrinus erit.*

— + —
PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de novembre : Sainte-Cécile du Bic ; Jean Bochart, Régis Roy ; Desservants et curés de Longueuil ; Prêtres et religieux nés à Charlesbourg, l'abbé David Gosselin ; Lettre de H. W. Ryland à l'hon. G.-E. Taschereau ; Jean Eustache Lanoullier de Boisclerc, Ignotus ; Origines de noms ; L'honorable James Cuthbert, père, seigneur de Berthier, l'abbé S.-A. Moreau ; Victor-Marie d'Estrées, vice-roi de la Nouvelle-France, Edouard Gœpp ; Elisabeth Mabane, P. G. R. ; Questions, etc.

Gravures : Sainte-Cécile du Bic ; Armes des Bochart Champigny ; L'hon. James Cuthbert.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, L. A. S.

Abonnement : \$2 par année.

PUBLICATIONS RECENTES

Vingt-cinq ans d'épiscopat—Jubilé de Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe.—Saint-Hyacinthe, imprimerie du *Courrier*—1901.

La langue française au Canada—Conférence lue devant l'Union Catholique de Montréal, le 10 mars 1901, par J.-P. Tardivel—La compagnie de publication de la *Revue Canadienne*—1901.

Histoire de St-Luc, par l'abbé S.-A. Moreau—Montréal—1901.

Les bases de l'histoire d'Yamachiche, par Raphaël Bellemare—Montréal—1901.

Recueil de discours préparés, par Marc Sauvalle—Montréal, C.-O. Beauchemin & fils, rue St-Paul—1901.



SAINTE-CÉCILE DU BIC

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7

NOVEMBRE 1901

No. 11

SAINTE-CÉCILE DU BIC

Après la reddition de Québec, à Champlain, par les Kertk, deux Jésuites vinrent se fixer au Bic pour veiller aux besoins spirituels des sauvages de l'endroit. Le *Journal des Jésuites* rapporte cette particularité. En 1638, Montmagny y établit un poste pour l'échange des pelleteries. Depuis cette époque, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, il n'est plus question du Bic nulle part. Mais vers 1760 à 1765, M. Jos. Labril, partant de la Rivière-Ouelle, se fit concéder par le seigneur Azaria Pritchard, un lot de terre au Cap à l'Original. C'était le premier colon de l'endroit. Vers 1775, Jean-Pierre Arseneau, gendre du premier, et Acadien d'origine, se fit concéder un lot de terre sur la pointe de l'Ouest. Vers le même temps, un nommé Ross habitait l'île du Bic, qui se trouve située à trois lieues de terre. Quelques années, plus tard, Antoine Michaud, vint rejoindre ces premiers pionniers. Vers 1825, la seigneurie du Bic passa des mains du seigneur Azaria Pritchard aux mains du seigneur Campbell.

La population du Bic prit peu d'extension jusqu'en 1844. A cette époque, il y avait à peu près quarante familles dans la paroisse. En 1847, on bâtit le moulin seigneurial qui existe encore. En 1850, eut lieu l'érection canonique du Bic en paroisse. Avant cette époque, les habitants allaient faire leurs Pâques à Rimouski, le village voisin. M. Marcereau fut le premier curé de l'endroit. En 1855, eut lieu l'érection civile du Bic en paroisse. En 1857, le Rév. M. Marcereau fut remplacé par le Rév. M. Blouin. Après avoir travaillé pendant dix ans au progrès matériel et spirituel de la pa-

roisse, il fut remplacé par M. Desjardins, en automne 1867. Grâce aux établissements des Price, le Bic prit assez d'extension jusqu'en 1873. Cette année là, l'Intercolonial traversa la paroisse et détermina l'accroissement de la population et l'importance de la place. En 1884 on bâtit le quai qui, aujourd'hui, rend tant de services à la paroisse. Le Rév. M. Desjardins mourut au milieu de ses fidèles paroissiens, en 1887, et fut remplacé par le Rév. M. C. A. Carbonneau. Il y avait à peine deux ans qu'il était curé de la paroisse que l'église devint la proie des flammes pendant la nuit du 17 au 18 août 1890. On ne saurait dépeindre le désespoir des habitants après cet incendie.

C'était une jeune paroisse, on craignait que l'évaluation ne fut pas assez forte pour reconstruire une église convenable. Mais, de nouvelles complications vinrent s'y ajouter. L'évêque, le curé et un certain nombre de paroissiens voulaient la construction d'une église en pierre au sud de l'Intercolonial. La majorité des gens voulait une église en brique ou en bois, au sud de la voie ferrée, sur les ruines de l'ancienne. Pendant plusieurs mois on présenta à l'évêque requête sur requête, rien n'y fit, il resta ferme dans sa résolution d'une église en pierre au sud de la voie ferrée. Ce n'était pas le goût de la majorité ; mais il fallait se soumettre. Les travaux commencèrent l'année même, et en 1891, l'évêque bénissait la pierre angulaire. En 1892, deux semaines après la Toussaint, on chantait la première messe dans l'église neuve : elle avait coûté \$26,000. M. C. A. Carbonneau fut remplacé par le Rév. M. Saucier, en 1895. C'est sous ce curé qu'on commença les travaux d'embellissement de l'intérieur de l'église. Le Rév. M. Chouinard, qui remplaça M. Saucier, en 1899, fit achever l'église, qui passe aujourd'hui pour être une des plus belles de la province.

Le Rév. M. Chouinard est décédé, il y a quelques mois, regretté de tous ses paroissiens.

JEAN BOCHART

Jean Bochart, qui fut le septième intendant de la Nouvelle-France, arriva à Québec, en juillet 1686. (1)

Le 24 avril de cette année, le roi, alors à Versailles, l'avait nommé intendant. Ces lettres patentes furent enregistrées à Québec, le 23 septembre suivant, et, le lendemain le nouvel intendant siégeait officiellement au Conseil Souverain.

Madame Bochart accompagnait son mari.

Le terme d'office de cet intendant couvre une période de seize ans, et c'est le plus long stage qu'ait fait aucun autre semblable officier sous le régime français en Canada.

La chose est toute à son crédit et fait éloquemment son éloge.

Jean Bochart était issu d'une famille originaire de Bourgogne remontant à Guillaume Bochart, seigneur de Nozi, gentilhomme servant du roi Charles VII, qui était de Vezelay, en Bourgogne.

Le fils de Guillaume, Jean I, fut conseiller au Parlement de Paris en 1490. C'était un sage magistrat, et il fut proposé à la présidence de ce Parlement.

Le fils de Jean, eut une fille qui épousa François de la Porte. De cette alliance naquit Suzanne de la Porte, destinée plus tard à devenir la mère du célèbre cardinal Richelieu.

Jean II se signala au Parlement de Paris, par un plaidoyer hardi qu'il prononça en présence de François I, touchant la *Pragmatique Sanction* contre le *Concordat*.

Cette hardiesse lui fit des affaires à la cour. Il fut mis en prison, et n'en sortit que deux ans après à la prière du maréchal d'Annebaut qui était son ami particulier. Il épousa Jeanne Simon, nièce de Jean, évêque de Paris, qui lui donna sa terre de Champigny.

(1) Information fournie par M. B. Sulte.

La fille cadette de Jean II fut la bisaïeule du maréchal de la Meilleraye. Ici, je demande la permission de placer une anecdote sur le maréchal de la Meilleraye. " Un gentilhomme breton disait au maréchal, dont il avait à se plaindre : — *Si je ne suis pas maréchal de France, je suis du bois dont on les fait. Aussi le deviendrez-vous*, lui dit de la Meilleraye, *quand on les fera de bois* ".

Jean V, fut surintendant des finances sous Henri IV. Après la mort de Jérôme d'Hacqueville, en 1628, Louis XIII, mit M. de Champigny à la tête du Parlement de Paris.

Le neuvième chaînon dans la filiation et le huitième du nom Jean, c'est notre intendant. Au mois de mai 1701 le roi le nomma intendant de la marine au Havre-de-Grâce.

Le 5 octobre 1702, le Conseil étant assemblé, Bochart passe son autorité d'intendant à son successeur, François de Beauharnois, puis il partit aussitôt pour la France.

Bochart mourut au Havre-de-Grâce en décembre 1720.

Il avait épousé Marie-Madeleine de Chaspoux, dame de Verneuil, et du Plessis Savari, (morte en 1718) et non pas, comme l'ont donné certains historiens, Madeleine Houel, veuve de Jean de Boissers (1)

Notre intendant eut quatre enfants :

- 1o. Jean-Alphonse, prêtre, mort à Paris, 1723.
- 2o. Jacques-Charles, né 22 septembre 1712.
- 3o. et 4o. Guillaume et Jean-Paul.

Jacques-Charles continua la lignée, et s'intitulait seigneur de Champigny, de Noroi et de Poinci, marquis de Sainte Marie en Amérique. Il fut gouverneur de la Martinique, où il mourut le 20 mai 1754. Sa femme était Marie Madeleine de Boisseret, fille de Louis, marquis de Sainte-Marie. Les Boisseret étaient seigneurs d'Herblay.

(1) " Edits et Ordonnances," I, p. 48.

" Histoire des Canadiens Français," IV, p. 42.

Il y eut deux autres branches dans la famille Bochart, sous le nom de Champigny ; par Jean-Paul Bochart de Champigny, fils de Jean VIII, (notre Intendant) et par François Bochart, dit de Champigny, seigneur de Saron, second fils de Jean V.

Les Bochart de Champigny blasonnent : *d'azur à un croissant d'or, abaissé sous une étoile de même.*

Il y a encore des Champigny en France.



RÉGIS ROY

DESSERVANTS ET CURÉS DE LONGUEUIL

R. P. Pierre Millet, S. J.....	1698-1701
M. Pierre de Francheville.....	1701-1713
R. P. Nicolas Bernardin Constantin de l'Halle, récollet.....	1713-1715
M. Claude Dauzat, P. S. S.	1715-1717
M. François Séré, P. S. S.....	1717-1720
M. Joseph Ysambart, P. S. S.....	1720-1763
M. Claude Carpentier.....	1. 63-1777
M. Charles-Basile Campeau.....	1777-1782
M. Joseph-Etienne Demeulles.....	1783-1789
Mgr Pierre Denaut.....	1789-1806
M. Auguste Chaboillez.....	1806-1834
M. Antoine Manseau.....	1834-1840
M. Louis-Moïse Brassard.....	1840-1855
M. George-Amable Thibault.....	1855- 883
M. Maximilien Tassé.....	1883-1901
M. Joseph-George Payette.....	1900

PRÊTRES ET RELIGIEUX NÉS À CHARLESBOURG

1. M. Etienne Auclair-Desnoyers, né le 1er mars 1682, fils de Pierre Auclair-Desnoyers et de Madeleine Sédilot ; ordonné le 8 octobre 1713 ; curé de Kamouraska jusqu'à sa mort. Il décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 3 novembre 1748, à l'âge de 66 ans, et fut inhumé dans la cathédrale de Québec.

2. M. Pierre Auclair-Desnoyers, frère du précédent, né le 25 février 1684 ; ordonné le même jour que son frère ; mort curé de Saint-Augustin, le 6 février 1748, à l'âge de 64 ans.

Les abbés Etienne et Pierre Auclair-Desnoyers avaient trois sœurs religieuses à l'Hôtel-Dieu de Québec.

3. M. Pierre-Daniel Normandeau, récollet, né le 22 juin 1697, fils de Augustin Normandeau et de Madeleine Sasseville ; ordonné le 23 septembre 1730 ; décédé le 25 août 1772.

4. M. Thomas Blondeau, né le 1er avril 1709, fils de Thomas Blondeau et de Marie-Anne Gagnon ; ordonné le 22 septembre 1742 ; 9 octobre 1742, chante la messe dans sa paroisse natale ; 1749, curé de Berthier, comté de Montmagny ; 1762, de Saint-Valier, jusqu'à sa mort arrivée le 19 juillet 1770, à l'âge de 61 ans.

5. M. Pierre-Laurent Bédard, né le 6 juillet 1727, fils de Thomas-Chs. Bédard et de Jeanne-Françoise Huppé ; ordonné le 26 août 1752 ; curé de Saint-François, Rivière-du-Sud, avec la desserte de Berthier et de Saint-Pierre, Rivière-du-Sud ; décédé à Saint-François, Rivière-du-Sud, le 11 mars 1810 à l'âge de 81 ans, après avoir desservi cette paroisse pendant cinquante-huit ans.

M. P.-L. Bédard avait deux sœurs religieuses aux Ursulines et une à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il présida lui-même à la bénédiction de la pierre angulaire du couvent de Saint-François, le 28 mai 1764.

6. M. Thomas-Laurent Bédard, né le 3 février 1747, fils de Thomas Bédard et de M. Angélique Fiset ; ordonné le 23 septembre 1775 ; 1777, directeur du petit séminaire de Québec ; 1778, procureur ; 1781, supérieur une première fois ; 1790, directeur du grand séminaire ; 1793, supérieur pour la seconde fois ; décédé à l'Hôpital-Général, le 27 mai 1795 ; et inhumé dans la chapelle du séminaire de Québec.

7. M. Paul-Ambroise Bédard, frère du précédent, né le 10 mars 1754 ; ordonné le 17 août 1777 ; décédé au séminaire de Québec, le 28 octobre 1780, à l'âge de 26 ans, et inhumé dans la chapelle du séminaire.

MM. Thomas-Laurent et Paul-Ambroise Bédard étaient neveux de M. Pierre-Laurent Bédard, curé de Saint-François, Rivière-du-Sud.

8. M. Jean-Charles Bédard, prêtre de Saint-Sulpice, né le 5 novembre 1766, fils de Pierre-Stanislas Bédard et de Marie-Josephte Thibault ; ordonné le 19 décembre 1789 ; agrégé au séminaire de Montréal, le 28 septembre 1792 ; décédé à Montréal le 2 juillet 1825, à l'âge de 59 ans.

9. M. Louis Bédard, frère du précédent, né le 13 septembre 1770 ; ordonné le 11 mai 1794 ; missionnaire à St-François, Beauce ; 1796, curé de la Baie-du-Febvre, où il mourut le 5 juin 1806, à l'âge de 36 ans.

10. M. Jean-Baptiste Bédard, frère des deux précédents, né le 25 septembre 1772 ; ordonné le 11 octobre 1795 et vicaire à Québec ; 1797, curé de la Rivière-aux-Hurons, Chambly ; 1804, de Saint-Joseph de Chambly ; 1817, de Saint-Denis, où il décède le 23 août 1834, à l'âge de 62 ans.

Les abbés Jean-Charles, Louis et Jean-Baptiste Bédard étaient frères de Pierre Bédard, l'une de nos gloires nationales.

On rapporte que l'abbé Jean Baptiste Bédard, de passage à Québec, lors de l'arrestation de son frère Pierre, fut mandé au Château Saint-Louis, par le gouverneur Craig, pour le prier d'informer son frère qu'il serait immédiatement mis en liberté s'il voulait avouer sa culpabilité. Nous ignorons si le message fut fait, mais ce qui est certain, c'est que l'incriminé persista à demander qu'on lui fit son procès, et qu'on dût lui signifier un bon jour qu'il serait mis à la porte, s'il s'obstinait à ne pas sortir de prison.

Pierre Bédard fut marié par son frère Louis, à Québec, le 26 juillet 1796, à Mlle Luce Lajus, fille de François Lajus, chirurgien, et de Angélique Hubert, sœur de Mgr Hubert, évêque de Québec.

La mère de Mgr Hubert, Marie-Louise Maranda, était native de Charlesbourg.

11. M. Antoine Bédard, né le 10 août 1771, fils de Nicolas Bédard et de Marie-Josephte Jobin ; ordonné le 21 mars 1795 ; 1796, professeur de philosophie au séminaire de Québec ; 1800, missionnaire à Richibouctou ; 1804, curé de Sainte-Anne de-Beaupré ; 1805, de Saint-Ambroise ; 1817, de Saint-Thomas de Montmagny ; 1818, de Saint-Ambroise ; 1822 à 1824, de Saint-Ambroise et de Charlesbourg en même temps ; 1824, de Charlesbourg seulement, où il est décédé subitement, le 9 mai 1837, à l'âge de 66 ans. C'est sous son règne que l'église actuelle a été bâtie.

M. Bédard avait plusieurs frères et sœurs : Jean-Baptiste, représentant du comté de Québec de 1810 à 1814, était son frère ; Thècle Bédard, mère de M. Frs.-X. Delage, ancien curé de l'Islet, était sa sœur, et l'aïeule maternelle des évêques Racine était également sa sœur.

12. M. Laurent-Thomas Bédard, né le 14 octobre 1787, fils de Laurent Bédard et de Gertrude Gendron ; ordonné le 3 janvier 1813 et vicaire à Québec ; 1817, curé de Sainte-

Croix ; 1819, aumônier de l'Hôpital-Général ; 1850, membre du Conseil de l'archevêque de Québec ; 1851, remplacé comme aumônier par M. Plante. Il mourut subitement à Saint-Joseph de Lévis, le 20 avril 1859, à l'âge de 72 ans, et il a été inhumé à l'Hôpital Général.

La maison où il est né, située dans le bas du rang Saint-Pierre, est aujourd'hui la propriété de M. Jean Jobin, et a été rebâtie en partie en 1900.

13. M. Ls.-V. Nicolas Jacques, né le 2 janvier 1794, fils de Pierre Jacques et de Angèle Jobidon ; ordonné le 26 février 1820 ; vicaire à Québec ; 1825, curé à Saint-Cuthbert ; 1826, de Saint-Sulpice, où il est décédé le 16 janvier 1836, à l'âge de 42 ans.

14. M. Thomas Pépin, né le 20 avril 1800, fils de Thomas Pépin et de Marie-Dorothé Lefebvre ; ordonné le 3 octobre 1824 ; vicaire à Québec ; 1827, curé de Saint-Pierre-les-Becquets et de Saint-Jean-Deschaillons ; 1833, du Sault-au-Récollet ; 1836, de Saint-Roch de l'Achigan ; 1840, de Boucherville, où il est décédé le 29 décembre 1876, à l'âge de 76 ans. M. Pepin était vicaire forain et chanoine honoraire.

15. M. Pierre Villeneuve, né le 20 mars 1802, fils de Joseph Villeneuve et de Marie Bédard ; ordonné le 19 août 1827 ; vicaire à Saint-Roch de Québec ; 1829, à Saint-Joseph de Lévis ; 1831, curé de Saint-Polycarpe ; 1834, de Berthier, comté de Montmagny ; 1837, de Saint-Charles, comté de Bellechasse ; décédé à l'Hôpital-Général de Québec, le 31 août 1856, à l'âge de 54 ans, et inhumé à Saint-Charles.

16. M. Charles Beaumont, né le 3 novembre 1820, fils de Jacques Beaumont et de Agathe Pageau ; ordonné le 23 juin 1844 ; vicaire à Sainte-Anne de Beaupré ; 1849, curé de Saint-Féréol ; 1852, de Beaumont ; 1853, de Sainte Hé-

nédine ; 1862, de Saint-Michel, et à la fin de la même année de Saint-Joachim ; 1872, de l'Ange-Gardiën ; 1873, démissionnaire et continue à résider dans cette dernière paroisse où il est décédé le 2 septembre 1889, à l'âge de 69 ans. Inhumation dans l'église de Charlesbourg.

M. Beaumont est l'auteur d'un travail généalogique des familles de plusieurs paroisses des comtés de Montmorency, Québec et Beauce.

17. M. Charles Trudelle, né le 28 janvier 1822, fils de Jean Trudelle et de Marie-Geneviève Jobin ; ordonné le 24 mars 1845 et prêtre auxiliaire du séminaire de Québec ; 1850, curé de Somerset ; 1856, de la Baie Saint-Paul ; 1864, de Saint-François, Rivière-du-Sud ; 1876, de Saint-Michel ; 1878, supérieur du collège de Sainte-Anne ; 1887, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur ; 1896, démissionnaire.

M. Trudelle est l'auteur d'une monographie de Charlesbourg, d'une Histoire de l'Hôpital du Sacré Cœur et de quelques autres écrits. Il réside actuellement à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

18. M. Georges-Jacques Duhault, né le 14 mai 1825, fils de Louis-Jacques Duhault et de Marguerite Lefebvre ; ordonné le 6 mars 1852 ; d'abord missionnaire à Wotton, Lac Aylmer ; 1857, curé de Saint-Maurice ; 1865, de Saint-Stanislas ; décédé à Charlesbourg, le 14 septembre 1869, à l'âge de 44 ans, et inhumé dans cette dernière paroisse.

19. M. Jean-Baptiste Villeneuve, né le 26 février 1832, fils de J. B. Villeneuve et de Agathe Beaumont ; ordonné le 20 septembre 1856 ; vicaire à Saint-Gervais pendant dix mois et à Saint-Arsène en mai et juin de la même année ; 1857, premier missionnaire d'Armagh, Buckland ; 1858, curé, de N.-D. de Laterrière ; 1861, de N.-D. d'Hébertville ; 1871, de Saint-Victor de Tring ; 1891, il

donne sa démission et réside à Charlesbourg depuis cette époque.

20. M. Charles Galerneau, né le 11 juillet 1837, fils de Joseph-Jacques Galerneau et de Catherine Paradis ; ordonné le 28 septembre 1862 et vicaire à Saint-Joseph de Lévis ; 1863, à l'Islet ; 1865, premier curé de Saint-Cyrille ; 1882, de Saint-Pacôme. Retiré du ministère depuis l'automne de 1900, il réside actuellement à Saint-Roch de Québec.

M. Galerneau a trois sœurs religieuses à l'Hôpital-Général de Québec.

21. M. F.-X. Delage, né le 17 mars 1837, fils de Joseph Delage et de Marguerite Magnan ; ordonné le 22 février 1863 ; vicaire à Saint-Thomas et à l'Islet ; 1865, à Saint-Joseph de la Beauce ; 1867, curé de Sainte-Anne et de Saint-Fulgence, Saguenay ; 1871, curé de N.-D. du Lac Saint-Jean ; 1878, de N.-D. de Laterrière ; 1889, curé d'office à Chicoutimi ; 1895, de Chambord.

M. F.-X. Delage est le neveu de l'ancien curé de l'Islet, M. F.-X. Delage.

22. M. Guillaume Giroux, né le 23 mai 1845, fils de Henri Giroux et de Thérèse Roy-Audy ; ordonné le 20 février 1870 à Saint-Hyacinthe ; vicaire à Saint-Ambroise ; 1881, curé de la même paroisse.

23. M. F.-X. Bélanger, né le 6 juin 1851, fils de Jacques Bélanger et de M. Marguerite Chartré ; ordonné le 2 juin 1878 ; prêtre auxiliaire du séminaire de Québec ; 1880, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec ; 1888, chapelain des Sœurs de la Charité ; 1889, curé de Saint-Augustin ; décédé le 12 août 1896, à l'âge de 45 ans, et inhumé à Saint-Augustin.

24. M. Joseph-Alexandre Lafrance, né le 6 février 1856, fils de Pierre Lafrance et de Elmire Frigault ; ordonné le 3 juin 1882 ; vicaire à Saint-François de la Beauce ; 1884,

missionnaire dans la Préfecture du Golfe Saint-Laurent ; 1887, curé de Saint-Nérée ; 1888, missionnaire une seconde fois dans la Préfecture ; 1892, curé de Saint-Martin, Beauce.

25. M. J.-E. Galerneau, né le 17 février 1869, fils de J.-B. Galerneau et de Brigitte Bédard ; ordonné le 13 juin 1886 ; vicaire à Saint-Frédéric ; 1894, curé de Saint-Paul du Burton ; 1898, de Saint-Narcisse ; 1898, directeur de l'orphelinat agricole de Saint-Damien ; 1900, curé de Saint-Férol.

26. M. Abraham Vaillancourt, né le 10 mai 1851, fils de Bernard Vaillancourt et de Hélène O'Brien ; ordonné le 26 mai 1888 ; vicaire à Saint Lazare ; 1889, à Saint-Basile ; 1890, missionnaire à Nataskouan ; 1895, curé de Saint Patrice de Beaurivage ; 1896, parti pour les Etats-Unis.

27. M. Hégésippe Dorion, né le 26 mai 1867, fils de Guillaume Dorion et de Eliza Roberts ; ordonné le 28 mai 1894 ; desservant de la Grosse-Ile ; curé dans le Vermont, depuis 1895.

28. M. Isaïe Galerneau, frère de M. l'abbé J.-E. Galerneau, né le 20 janvier 1872 ; ordonné le 19 mai 1898 ; vicaire à Saint-Edouard ; 1899, à Saint-Thomas de Montmagny.

La paroisse de Charlesbourg a donc fourni, de sa fondation à nos jours, vingt-huit prêtres, savoir : onze de 1700 à 1800, et dix-sept, de 1800 à 1900.

Il est juste de faire remarquer que M. Trudelle, assistant-bibliothécaire au Parlement de Québec, a publié en 1896, dans ses "Mélanges Historiographiques", une liste des prêtres nés à Charlesbourg. Cette liste soigneusement faite, nous l'avons seulement complétée et rectifiée sur certains points.

L'ABBÉ DAVID GOSSELIN

LETTRE DE H.-W. RYLAND A L'HON. G.-E.
TASCHEREAU

Castle of St. Lewis,
Quebec, 14 June 1808.

Sir,

I am commanded by His Excellency the Governor in chief to acquaint you that it is His Excellency's desire that Mr. T. Taschereau may be no longer employed as your Deputy in your office of Grand Voyer of the district of Quebec.

His Excellency commands me to add that he is induced to take this step because he has good ground for considering Mr. T. Taschereau as one of the proprietors of a seditious and libellous publication that is dissiminated through the Province with great industry and which is expressly calculated to vilify His Majesty's Government and to create a spirit of discontent and dissatisfaction among his subjects as well as of disunion and animosity of which they are composed. His Excellency cannot therefore think it expedient that Mr. T. Taschereau should be permitted to remain in the discharge of the duties of an office which by the extent and frequency of his official intercourse with the inhabitants of the country must necessarily furnished him with the opportunity of producing and enforcing opinions that are so injurious to His Majesty's Government and so destructor to the welfare and happiness of the Province.

I am, Sir,

Your most obedient

humble servant

Herman Witsius Ryland

JEAN EUSTACHE LANOULLIER DE BOISCLERC

M. Lanoullier de Boisclerc était né à Paris, à la fin du dix-septième siècle, du mariage de Jean Lanoullier et de Marie Taudet, résidant en la paroisse de Saint-Nicolas du Char-donet. Il semble être arrivé au Canada entre les années 1710 et 1720. Avant de traverser l'océan, il avait été reçu avocat au Parlement de Paris. En 1719, il épousa, à Québec, Dame Marie-Marguerite Duroy, veuve de Claude Chasle.

En 1722, le sieur de Boisclerc fut nommé membre du Conseil Supérieur, en remplacement du sieur de Lino, nommé premier conseiller.

En 1731, après un interrègne assez long, il reçut sa nomination comme grand-voyer de la Nouvelle-France.

Voici la teneur de cette commission qui offre un certain intérêt pour le chercheur :

“ Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux que ces présentes lettres verront, salut.

“ Étant nécessaire de pourvoir à l'office de grand-voyer en notre pays de la Nouvelle-France, vacant par la mort du sieur de Bécancourt, qui en était pourvu, et étant informé de la capacité et expérience du sieur de Lanoullier de Boisclerc.

“ A ces causes et autres considérations à ce nous mouvant, nous avons donné et octroyé au dit sieur Lanoullier de Boisclerc, l'office de grand-voyer en notre dit pays de la Nouvelle-France, pour le dit office avoir, tenir et dorénavant exercer conformément à la coutume de la prévôté et vicomté de Paris, et en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives, émoluments et droits y attachés, ainsi qu'en a joui feu sieur de Bécancourt, et ce tant qu'il nous plaira.

“ Si donnons en mandement à nos aimés et féaux les gens tenant notre conseil supérieur établi en la ville de Québec,

qu'après leur être apparu des bonnes vies et mœurs, âge compétent, religion catholique, apostolique et romaine du dit sieur de Boisclere, et de lui pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, ils le mettent et instituent, de par nous, en possession du dit office de grand voyer en notre dit pays de la Nouvelle-France, et le fassent jouir et user pleinement et paisiblement des honneurs, des autorités, prérogatives, émoluments et droits appartenants au dit office, faisant cesser tous troubles et empêchements à ce contraire ; car tel est notre plaisir."

Aussitôt nommé, M. Lanoullier se mit à l'œuvre. L'intendant Hocquart adressa aux officiers de la milice une ordonnance leur enjoignant de l'aider dans sa tâche : "Étant nécessaire, disait-il, de pourvoir incessamment au rétablissement des chemins publics dans l'étendue des gouvernements de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières, et le sieur Lanoullier de Boisclere, grand-voyer, étant sur son départ pour s'y rendre, nous ordonnons à tous officiers de milice de lui obéir et faire obéir par qui et ainsi qu'il appartiendra, dans tout ce qui concerne les fonctions de sa charge."

Un des premiers objets qui s'imposa à la sollicitude du nouveau grand-voyer, ce fut l'état des rues de Québec. L'intendant Hocquart constatant, par une ordonnance du 16 mai 1732, que plusieurs de ces rues, en particulier la Grand-Côte, devenaient impraticables par les inégalités et les bourbiers qui s'y formaient et sur l'avis du sieur Lanoullier, il enjoignait aux propriétaires, charpentiers, entrepreneurs, de faire transporter leurs décombres aux endroits indiqués par le grand-voyer, à peine de dix livres d'amende pour les contrevenants.

Dès le début de son administration, M. Lanoullier eut une difficulté assez considérable à l'Île Jésus, près Montréal. Il y avait ordonné des chemins nouveaux qui ne furent pas

du goût de quelques habitants. Au nom de ceux-ci le major de milice Alexis Gariépy présenta une requête à l'intendant pour faire casser les procès-verbaux du nouveau grand-voyer et faire maintenir les chemins dans l'île Jésus conformément aux tracés et procès-verbaux du défunt grand-voyer, M. Robineau de Bécancour. L'intendant fit une information à ce sujet, entendit les principaux habitants et officiers de l'île, et de plus l'abbé Vallier, procureur du séminaire des missions étrangères ; et finalement il maintint les procès-verbaux du sieur Lanoullier.

Celui-ci fit preuve d'une grande compétence et d'une grande activité. Le 10 octobre 1732, l'intendant Hocquart écrivait au ministre pour faire son éloge, et cet éloge était alors bien mérité.

En 1733 on voit que le sieur Lanoullier écrivait directement au ministre au sujet de l'ouverture des chemins dans la colonie. Les années 1733 et 1734 furent, à ce point de vue, des années importantes dans notre histoire. Le grand-voyer fit faire un chemin le long du lac Saint-Pierre et poussa activement les travaux de voirie qui devaient relier sans interruption Montréal à Québec. En 1734, il eut la satisfaction de faire en voiture le trajet entre ces deux villes. C'était la première fois que ce voyage était fait entièrement par terre.

La même année, le 22 juillet, M. Lanoullier reçut de l'intendant instruction d'aller faire une exploration au Portage-des-Chats, sur l'Ottawa, pour y découvrir et reconnaître une mine de plomb dont on signalait l'existence. (1) C'étaient deux sauvages nipissingues qui avaient

(1) Voir les instructions données à Boisclerc p. 533 des "Arrêts et règlements du Conseil Supérieur de Québec et ordonnances et jugements des intendants."

les premiers mentionné cette mine. L'intendant recommandait au grand-voyer de tâcher de les emmener avec lui comme guides dans ses recherches. M. de Boisclerc rédigea un journal très intéressant de cette exploration.

Les archives de la marine démontrent que le sieur de Boisclerc entretenait avec le ministre une correspondance très active. Et les " Procès-verbaux des grands-voyers " font voir qu'il s'occupait avec diligence des devoirs de sa charge. Il fit ouvrir dans les différentes parties du pays une grande étendue de chemins de route.

En 1738, il présida à d'importants travaux de voirie dans la seigneurie de Lauzon, près de Québec. Nous lisons dans l'*Histoire de la seigneurie de Lauzon*, par M. J.-Edmond Roy : " Le 5 septembre 1738, le grand-voyer Lanoullier de Boisclerc fut appelé à redresser le chemin de front de la pointe de Lévy depuis chez les Lambert jusqu'à Montapeine. Ce redressement était fait à la demande des habitants de la Rivière-du-Sud, de Berthier et de la Durantaye qui se plaignaient que ce chemin était couvert de précipices. Lanoullier traça le nouveau chemin sur une longueur d'environ trois lieues en présence des principaux habitants de la côte : le sieur Charest fils aîné, seigneur de Lauzon, le sieur Lambert, capitaine de milice, Michel Lemieux, Charles Carrier, Etienne Samson, Laurent Poiré, Charles Guenet, Louis Fagot, Ignace Carrier, Ignace Guay."

En 1735, M. Lanoullier avait été nommé garde-des-sceaux au Conseil Supérieur ; conseiller, grand-voyer, garde-des-sceaux, il était un des personnages importants de notre monde officiel.

L'intendant écrivait au ministre (28 septembre 1740) pour signaler ses services. On lui assignait une gratification de 3,000 livres, vu que ses affaires financières étaient assez embarrassées.

Cependant la fin de sa carrière fut peu brillante. Il se laissa aller malheureusement à des habitudes d'ivrognerie qui compromirent sa position. Le 15 octobre 1750, l'intendant Bigot écrivait au ministre pour lui proposer de "remplacer le sieur Boisclerc, devenu impotent à la suite d'excès de boisson, par le sieur de la Gorgelière." Le 6 novembre de la même année, M. Lanoullier écrivait, de son côté, pour demander qu'on lui conservât sa gratification de 3.000 livres. Il mourut quelques mois plus tard.

M. Lanoullier de Boisclerc fut probablement le plus efficace et le plus utile de nos grands veyers sous la domination française. On trouve son nom écrit de différentes manières dans nos archives. C'est tantôt Lanoullier, tantôt Lanouiller, c'est parfois Boisclerc, parfois Boisclair. Dans sa commission il est appelé Lanoullier de Boisclerc et nous avons suivi cette orthographe.

IGNOTUS

ORIGINES DE NOMS

Nouvelle-Ecosse : La Nouvelle-Ecosse (Nova-Scotia) a été nommée ainsi par sir William Alexander, comte de Sterling, secrétaire d'Etat pour l'Ecosse, à qui Jacques I avait fait une concession en terre dès 1621.

Kent : En 1827, le territoire formant aujourd'hui le comté de Kent fut détaché du comté de Northumberland et constitué en comté, et nommé d'après le duc de Kent, père de la reine Victoria.

Annapolis : Le village de Annapolis, dans le comté du même nom, est le Port-Royal des Français. Lorsque les Anglais s'en emparèrent en 1710, ils lui donnèrent le nom de Annapolis en l'honneur de la reine Anne.

RÉPONSES



L'HONORABLE JAS. CUTHBERT

L'honorable James Cuthbert, pere, seigneur de Berthier. (VII, IV, 793.)—L'honorable James Cuthbert appartenait à une famille très ancienne et très noble de Castlehill, comté d'Inverness, en Ecosse. Le diplôme de ses armoiries fait remonter sa famille jusqu'en 1411, et affirme que celui de ses ancêtres, qui vivait à cette époque, était lui-même le représentant d'une ancienne famille du royaume de la Northumbrie, patrie même de saint Cuthbert, évêque de Lindisfarne, au septième siècle, et dont le siège a été transféré à Durham.

Voici ce document précieux. Il est écrit sur parchemin, comme toutes les lettres de noblesse, en date du 24 janvier 1778, et porte au bas (au moyen de lacs de soie verte et

blanche passée à travers le parchemin, et dont les deux extrémités sont liées sous le sceau renfermé dans une boîte de métal), le sceau du bureau du héraut d'armes de Lyon, à Edimbourg, Ecosse.

“ A tous et à chacun de ceux que les présentes concernent ou pourront concerner, nous, John Hooke Campbell de Bangeston, Ecuyer, héraut d'armes de Lyon, certifions et déclarons par les présentes que les insignes et armoiries se rapportant et appartenant à l'honorable Jacques Cuthbert, écuyer, propriétaire des fiefs et seigneuries de Berthier, Maskinongé, New-York, autrement appelé Dusablé, Dautray, Lanoraie, et de l'Ormier, dans le district de Montréal et la province de Québec, Amérique du Nord, l'un des conseillers législatifs de Sa Majesté dans la dite province, et ci-devant capitaine dans le quinzième régiment d'infanterie, fils et héritier d'Alexandre Cuthbert, d'Inverness, Ecuyer, et de Béatrix, fille de David Cuthbert, d'Ardresier, Ecuyer ; lequel Alexandre était fils et héritier de Jean Cuthbert, d'Inverness, écuyer, et de Marie, fille de ——— Maclean de Davhgarroch, écuyer ; lequel Jean était le second fils de Jean Cuthbert, baron de Castlehill, chef de cet ancien nom de Sir, et de Marie, fille de George Cuthbert, de Drakies, écuyer ; lequel dernier Jean était fils et héritier de Guillaume Cuthbert, baron de Castlehill, qui était fils et héritier de Jean Cuthbert, baron de Castlehill, qui était fils et héritier de George Cuthbert, de Castlehill, écuyer, arrière petit fils de Guillaume Cuthbert, de Castlehill, écuyer, qui était fils et héritier de Jean Cuthbert, de Castlehill, écuyer, qui était fils et héritier de George Cuthbert de Castlehill, écuyer, qui commanda les forces levées par la ville d'Inverness, à la bataille de Harlane, en l'an 1411, contre le rebelle Donald, seigneur des Isles, dont il a saisi le drapeau ; lequel dernier George était le représentant d'une ancienne famille saxonne de ce nom dans le royaume de Northumberland ; sont imma-

tricolés (insigne et armoiries) dans les registres publics du bureau du Lyon, et se blasonnent comme à la marge de la manière suivante, savoir : D'or à la fasce d'azur chargée de trois fraisières d'argent. Au chef chargé d'une bisse s'élevant du second en pal, armé et langué de gueules. Audessus de l'écu est placé un heaume en rapport avec son degré, bordé de gueules et doublé d'argent. Sur une guirlande de ses livrées, et comme cimier, une dextrochène armée sortant en pal de la guirlande et tenant une flèche propre. Et sur un oriflamme audessus du cimier, cette devise " Fortier " lesquels insignes et armoiries ci-dessus blasonnés nous, par les présentes, ratifions, confirmons, et assignons au dit honorable Jacques Cuthbert, écuyer, et aux héritiers de son corps comme leurs propres livrées et armoiries dans tout temps à venir.

" En foi de quoi les présentes ont été souscrites par Robert Boswell, écuyer, notre député, et le grand sceau de notre bureau y a été apposé, à Edimbourg, le vingt-quatrième jour de janvier de l'an mil sept cent soixante-dix-huit.

R. Boswell,

Lyon Dep.'

James Cuthbert servit d'abord comme lieutenant dans la marine anglaise, et se trouvait sur le vaisseau amiral au bombardement de Carthagène. Sorti de la marine, il fut nommé commandant d'une compagnie des milices indépendantes formées à Inverness, lesquelles s'appelèrent d'abord la garde Noire, et sont aujourd'hui connues sous le nom de 42ième Écossais, et il fit quelque temps de service dans ce corps.

Il entra ensuite au 15ième Régiment, dans lequel il devint capitaine. Il était en cette qualité à la prise de Louisbourg, et à la bataille des Plaines d'Abraham en 1759. C'est lui qui

fut choisi par le général Murray pour porter en Angleterre la nouvelle de la prise de Québec.

A son retour au Canada, il fit encore partie de l'état-major du général Murray, et occupa cette position jusqu'au traité de Paris, en 1763, où il se retira de l'armée. Lord Dorchester le nomma membre du premier conseil législatif après la conquête, et il devint l'un des premiers colons anglais du Bas-Canada.

L'honorable James Cuthbert acquit la seigneurie de Berthier, le 7 mars 1765. Il vint s'y fixer presque aussitôt. M. Cuthbert devait être très riche ; car il acquit plusieurs seigneuries.

Durant la guerre de l'Indépendance, M. Cuthbert encouragea par l'exemple ses censitaires à la loyauté à la couronne britannique. Il se montra lui-même si loyal à son prince, que les armées américaines s'en vengèrent en incendiant son manoir seigneurial, qu'il fit rebâtir quelque temps après.

Cependant l'honorable James Cuthbert, comme les Écossais de ce temps, était presbytérien. Il importa à Berthier l'hérésie, (1) que l'on n'y connaissait pas encore, et avec elle le divorce. Il avait, paraît-il, obtenu un bill de divorce d'avec sa première femme, et il vécut avec une autre en Canada.

Cette dernière donna le jour à sept filles et à trois fils : Alexandre, qui embrassa la foi catholique, et qui hérita du fief Dorvilliers et de quelques propriétés à Montréal ; Ross, qui demeura protestant avec ses descendants, et qui hérita des seigneuries de Lanoraie, Dautray, etc ; et Jacques, qui hérita de la seigneurie de Berthier et fut président du Conseil législatif. Ses sept filles épousèrent presque toutes des

(1) En 1765, époque de l'arrivée de l'honorable James Cuthbert à Berthier, il n'y avait que 36 familles protestantes dans les campagnes du Canada. Sur 992,5 habitants au Canada, en 1765, il n'y avait que 500 protestants, dont 136 seulement dans dans le district de Montréal.

militaires, entre autres les capitaines Forneret et Antrobus, le major Robertson, le général Rohme, le lieutenant Nixon.

L'honorable James Cuthbert ayant perdu sa seconde femme, le 7 mars 1785, fit, l'année suivante, construire la petite chapelle, qui existe encore près du manoir, afin d'y déposer ses cendres. Cette chapelle est le premier temple hérétique construit en Canada. (1) On croit que le corps de l'honorable James Cuthbert y a été aussi déposé, et qu'il y repose encore.

Pendant son séjour à Berthier, M. Cuthbert eut de sérieux démêlés avec M. Pouget, curé du lieu. M. Pouget prenait la part des censitaires contre lesquels M. Cuthbert se montrait fort sévère, et instruisait dans la foi catholique quelques-uns de ses enfants, qui désiraient abjurer le protestantisme.

Par un secret dessein de la Providence, sans doute, l'honorable James Cuthbert conduisit ses trois fils au collège des jeunes nobles catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, à Douai, en Flandre. Ils y apprirent la doctrine de l'Eglise catholique, et Alexandre et Jacques l'estimèrent assez pour s'y attacher et y mourir. M. Cuthbert ayant accusé M. Pouget de soulever ses censitaires contre lui et de susciter des troubles dans sa famille en soulevant même son fils aîné contre lui ainsi qu'on le voit aux archives de l'archevêché de Montréal auprès de l'évêque duquel M. Cuthbert formulait ses plaintes ; plusieurs censitaires firent des affidavits en faveur de M. Pouget témoignant au contraire, de la sévérité de M. Cuthbert ; l'un deux affirmant même que M. Cuthbert avait dit qu'il ferait mourir le curé et les censitaires aussi. Alexandre, son fils aîné, écrivit même un billet, en français, mais dans un style qui dénote

(1) "The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal," avril 1877, article de Wm. McLennan.

son origine, et dans lequel il déclare que son père, l'ayant conduit au collège catholique de Douai, en Flandre, l'avait remis au père abbé, en lui disant : " Pratique cette religion, et quand tu seras en majorité, tu choisiras celle que tu préféreras ". Et il ajoutait : " Laquelle choix j'ai fait. "

Un censitaire écrivait le 14 janvier 1790 : " je, soussigné, tenancier de Berthier, certifié à qui peut appartenir, qu'étant allé payer mes rentes à M. Cuthbert, il me les a refusées parce que je ne les voulais payer que suivant le contrat de concession, et non suivant un contrat de vente, qui n'a pas eu lieu, la même terre ayant été reprise par voie de justice et restée à mon père, qui ne me paraît pas s'être soumis à d'autres conventions. Sur quoi M. Cuthbert m'a dit que c'était la *bougresse de robe noire* qui m'avait donné ce conseil, quoique je ne lui parlasse nullement de M. le curé, — me traita d'insolent, et me dit de passer la porte avec d'autres menaces.

En foi de quoi, à Berthier, le 14 janvier mil sept cent quatre-vingt-dix.

François Olivier, témoin "

M. Antrobus, gendre de M. Cuthbert, fit aussi beaucoup d'accusations contre M. Pouget, auprès de l'évêque de Québec. Il l'accusait de détourner ses serviteurs de son service. Or, M. Pouget démontra facilement, comme dans le cas précédent, qu'il n'avait fait que son devoir de pasteur, disant aux serviteurs de M. Antrobus que, si leur maître ne pouvait les nourrir en maigre les jours où l'Eglise défend de manger gras, ils devaient quitter son service.

Au reste M. James Cuthbert se montrait magnifique à ses heures. Voici une lettre qui le démontre. Il s'adresse aux habitants des rangs Saint-Pierre et du Saint-Esprit, qui s'agitaient pour obtenir l'érection d'une paroisse, Sainte-Elisabeth et Saint-Norbert n'existant pas encore.

“ Messieurs, amis et vassaux du Saint-Esprit et Saint-Pierre.

J'ai eu l'honneur de votre requête du 19 novembre demandant que je consentisse à l'union des cantons Saint-Esprit et Saint-Pierre pour la bâtisse d'un presbytère avec une chapelle dedans.

Votre pétition est établie sur des principes si justes et raisonnables que j'y consens avec plaisir, et pour vous convaincre tous que (quoique protestant de profession), j'ai un grand respect pour l'Eglise de Rome, aussi bien que pour toutes les sectes de notre sainte chrétienne religion.

Vous en avez des preuves récentes dans les églises de Berthier et de *Saint-Colbert*, auxquelles j'ai donné toute la pierre à chaux, le bois nécessaire pour les bâtir avec une grande et belle cloche à chacune, et à l'église de *Saint-Colbert*, un grand portrait du patron de la paroisse. (1)

Je vous accorde, messieurs, la même indulgence qu'ont eue les deux paroisses sus-nommées, c'est-à-dire je vous permets de prendre tous les matériaux nécessaires tels que bois, pierre, chaux, etc., pour bâtir votre presbytère et chapelle dans aucune partie de mes seigneuries.

Et si, dans le cours, j'e puis être utile à votre ouvrage, je serai toujours prêt à vous accorder tout ce qui est raisonnable.

Je suis, messieurs, avec des vœux sincères pour votre prospérité spirituelle et temporelle, votre ami paternel et très humble serviteur,

James Cuthbert

Manoir de Berthier, ce 28 nov. 1794.”

(1) Ce tableau de saint Cuthbert, passé depuis au presbytère de Saint-N. rbert a été retrouvé et restauré par M. E.-O. Cuthbert, de Berthier, qui le conserve religieusement.

On est frappé de l'orthographe donnée par M. Cuthbert au titulaire de la paroisse de Saint-Cuthbert ; c'est qu'il prétendait avoir des relations de famille avec le grand Colbert, ministre de Louis XIV, et que lui aussi était d'origine écossaise. Après avoir examiné les armes de Colbert et les avoir confrontées avec celles de la famille Cuthbert, nous avons été frappé de leur ressemblance, qui n'est pas une faible preuve en faveur de la thèse de M. Cuthbert.

À voir aussi l'amour et la vénération de l'honorable James Cuthbert pour saint Cuthbert, évêque de Lindisfarne, on est porté à croire qu'il croyait même être allié par le sang à ce grand saint. Après avoir étudié grand nombre de documents, et considéré les pièces des armoiries de cette famille, en particulier la bisse ou serpent dont le *chef* est chargé, nous sommes porté à croire que la chose est fort possible, sinon tout à fait vraisemblable ; saint Cuthbert ayant conjuré tous les serpents de son pays natal, il est fort possible et vraisemblable que les membres les plus distingués de sa famille aient conservé dans leurs armoiries, constituées plus tard, ce souvenir qui devait leur être si honorable et si cher. D'ailleurs le nom est le même et la famille Cuthbert remontant audelà de la réforme en Ecosse, il est bien certain que ses ancêtres étaient tous catholiques.

Il n'est pas improbable non plus qu'elle le devienne encore entièrement. Dieu le veuille !

L'ABBÉ S.-A. MOREAU

Victor-Marie d'Estrees, vice-roi de la Nouvelle-France. (VI, IX, 742.)—Victor-Marie d'Estrées, fils de Jean d'Estrées, naquit à Paris le 30 novembre 1660.

Il servit d'abord dans l'armée de terre, et ce ne fut qu'à l'âge de dix-huit ans qu'il entra dans la marine comme capitaine de vaisseau. Il prit part sous les ordres de son

père à la campagne d'Amérique ; ses premières expéditions navales et surtout les leçons qu'il reçut de DuQuesne, sous les ordres duquel il servit dans les deux bombardements d'Alger, lui permirent de s'instruire dans l'art de la manœuvre et de la tactique.

En 1684, il assista au siège de Luxembourg, puis revint prendre son poste dans la marine ; il eut ensuite un commandement sous Tourville, et se trouva au combat dans lequel le lieutenant-général força le vice-amiral Papachin à lui accorder le salut.

En 1688, il demanda à suivre le dauphin au siège de Philipsbourg, et la même année son père lui céda sa charge de vice amiral du Ponant.

Le 10 juillet 1690, il commanda le vaisseau *Le Grand* à la bataille de Béveziers, où il dirigeait l'arrière-garde. Tourville, dans son rapport sur cette bataille, se loua fort de la conduite de d'Estrées.

Après cette victoire un petit corps d'armée, composé d'un détachement de chaque vaisseau, débarqua à Tingsmouth, sous le commandement de d'Estrées : il s'empara d'une batterie, et brûla treize vaisseaux de guerre qui étaient dans le port.

Au mois de mars 1691, il reçut l'ordre d'aller seconder par mer les efforts de Catinat qui assiégeait Villefranche. Il concourut à la prise de la ville, et fut ensuite envoyé sur la côte d'Espagne avec ordre de bombarder les villes principales pour en obtenir une contribution. La division de d'Estrées se composait de quatre vaisseaux, cinq frégates, trois galiotes à bombes et de vingt-six galères commandées par le chevalier de Noailles. Le 8 juillet, il se présenta devant Barcelone, bombarda la ville et détruisit plusieurs quartiers. Il se rendit ensuite devant Alicante. Le bombardement commença le 22, et dura jusqu'à l'épuisement complet des

munitions. La ville fut entièrement incendiée. D'Estrées dut pourtant quitter la place à l'approche d'une flotte espagnole qui lui était de beaucoup supérieure.

En 1692, il reçut l'ordre de passer le détroit pour se joindre à l'armée de Tourville ; mais près des côtes du Maroc il fut assailli par une furieuse tempête qui mit en danger toute son escadre ; deux navires se perdirent près de Ceuta. Il arriva trop tard pour se joindre à l'armée du célèbre marin.

En 1693, il alla bloquer par mer la place de Roses, en Catalogne, que le maréchal de Noailles assiégeait par terre. La ville capitula le 10 juin et d'Estrées mit alors à la voile pour rejoindre Tourville qui venait de remporter un brillant succès à Lagos, mais cette jonction n'eut pas lieu.

En 1697, d'Estrées reçut l'ordre d'appuyer par mer les opérations de l'armée française de terre en Catalogne, que commandait le duc de Vendôme. Il arriva le 4 juin devant Barcelone et contribua grandement à l'heureux résultat de cette campagne. Le prince de Darmstad, qui défendait la ville, capitula le 10 août 1697.

En 1703, Victor-Marie d'Estrées fut élevé à la dignité de maréchal de France. On lui donna dès lors le nom de maréchal de Cœuvres pour le distinguer de son père. Ce fut sous ce nom qu'il assista au combat livré le 24 août 1704, à la hauteur de Velez-Malaga, par le comte de Toulouse ; il montait le vaisseau amiral le *Foudroyant*.

À la mort de son père arrivée en 1707, il lui succéda dans le gouvernement de la Bretagne et dans la vice-royauté de la Nouvelle-France.

Après la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans le nomma président du conseil de marine, et l'éleva au rang de ministre d'Etat.

Il mourut sans enfants, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 28 décembre 1737.

La carrière de Victor-Marie d'Estrées fut heureuse ; tour à tour soldat et marin, il fut toujours brave, mais à la vérité il ne fit guère qu'acte de présence dans les grands événements qui eurent lieu pendant sa carrière maritime. Il avait une intelligence large et l'esprit cultivé, il aimait les livres et les beaux-arts. Saint-Simon rapporte qu'il passait ses jours à entasser volumes sur volumes dans son hôtel, à rassembler des plans, des cartes, de tous les pays du monde, des statues, des médailles, etc.

Il fit d'excellents mémoires sur la navigation, des calculs remarquables sur les sondes, de bons travaux sur l'histoire naturelle, et avait une grande connaissance des langues mortes et vivantes. Il avait été nommé membre de l'Académie française, et il était aussi membre de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres. Quand Pierre le Grand vint en France, il donna à d'Estrées des marques d'une considération toute particulière.

EDOUARD GÉPP

Elisabeth Mabane. (VII, X, 838.)—Une des clauses du testament de Frédéric Haldimand, ancien gouverneur du Canada, fait à Londres, le 30 mars 1791, se lisait comme suit :

“ Je lègue à M. Adam Maben (Mabane) juge de la cour des plaids de droits commun de Québec la somme de dix mille livres suisses reversibles sur Mme Elisabeth Maben sa sœur au cas où elle lui survivrait.”

Mlle Mabane mourut à Québec le 26 décembre 1809.

P. G. R.

QUESTIONS

840—Sur quelle place publique de Montréal se trouvait le buste de George III qui fut couvert de toutes sortes d'insultes par les amis du " Congrès " en mai 1775 ? Qu'est devenu ce fameux buste ?

MONTR.

841—Le Régiment Royal Canadien dont on entend parler si souvent était-il entièrement composé d'officiers et de soldats canadiens ? A-t-il fait du service en dehors du Canada ?

SOL. B.

842—Je lis dans une lettre écrite d'Espagne par un Trappiste mort en odeur de sainteté en 1799 : " Rien ne prouve mieux le bonheur de cette vie (du Trappiste), que ce qu'ont fait les Trappistes pour se réunir après leur expulsion de France, et la quantité de couvents de cet ordre qui se sont formés jusque dans le Canada."

Y avait-il déjà un monastère de Trappistes dans notre pays en 1799 ?

RELI

843—Dans un de ses ouvrages, le *Génie du Christianisme* je crois, Chateaubriand laisse entendre que dans la première rencontre de Champlain et de ses compagnons avec les Iroquois ceux-ci ne furent pas effrayés des armes à feu de leurs adversaires. J'étais sous l'impression que les Iroquois voyaient des armes à feu pour la première fois lors de cette rencontre. Où auraient-ils pu voir ces terribles instruments de guerre ?

CURIEX

844—" L'historien Wm Smith, dans son *History of Canada*, p. 184, affirme qu'en juin 1720 l'on plaça à l'angle saillante du Bastion du Cap aux Diamants une plaque ou inscription en plomb."

A-t on pu retracer depuis cette inscription ? J. M. L.